

AOO N°03CT /SNRT/2017

REPONSES AUX DEMANDES D'ECLAIRCISSEMENT PARVENUES A LA SNRT

Questions	Réponses
<p>Prière de bien vouloir nous éclaircir sur le point suivant :</p> <p>Est ce qu'on peut déposer le dossier technico artistique sur 08 clés USB ou 08 DVD seulement sans le déposer sur papier.</p>	<p>Le dossier technico artistique doit être déposé en (8) huit exemplaires soit : sous format papier ou bien sous format pdf sur support numérique: dvd / clé USB.</p>